graphies dont la netteté permet de se faire un avis. Dans l'ensemble, les restitutions de M. Sapène me paraissent justes.

Toutefois, la rédaction de l'article trahit en maint endroit quelque inexpérience, les conseils de M. Lécrivain n'ayant pas toujours été bien compris ni bien utilisés. Quelques remarques au hasard : certains textes sont « développés » (en romaine, alors qu'ils devraient l'être en italique), d'autres pas ; — rappeler que *Iulius* est le *nomen* et *Serenus* le *cognomen* est inutile ; — l'inscription n° 1 n'est pas construite grammaticalement, car on ne peut guère avoir les deux nominatifs *Calpurnius* et *Concilium ;* — l'erratum corrige bien « aile de Phyrgie (*sic*) » en « aile des Phrygiens », mais ce n'est pas assez ; l'auteur cite l'article *ala* de la *R. E.*, mais sans avoir pu le consulter lui-même ; il aurait vu qu'il n'y a jamais eu d'*ala VII*^{a} *Phrygum ;* quand on croit avoir un document prouvant l'existence d'une *ala VII*^{a}, sans qu'on ait ni une *ala I*^{a}, ni une *ala II*^{a}, etc..., on se méfie, et il y a longtemps que le *VII* de *C. I. L.*, VI, 1838, a été corrigé en *VLP(ia)* ; — sur la dédicace à Trajan, l'absence d'*AVG.* est invraisemblable ; — la magistrature suprême n'était pas exercée par *un* quattuorvir ; il y aurait contradiction dans les termes. Ainsi M. Sapène semble faire ses écoles d'épigraphiste. Je ne le lui reproche nullement. De sa tentative (réussie dans l'ensemble, je le répète), ses fouilles et ses publications ultérieures profiteront, et par là tous ceux qui travailleront sur l'antique *Lugdunum Convenarum.*

Marcel DURRY.

Histoire des textes.

Jean DESTREZ, *La* pecia *dans les manuscrits universitaires du XIII*^{e} *et du XIV*^{e} *siècle* : Paris, éditions Jacques Vautrain, 1935, gr. in-4°, 104 pages et 36 planches.

La *pecia* est ignorée de la plupart des auteurs auxquels on doit, dans chaque pays, le manuel classique de paléographie. Ni Prou, en France, ni Reusens, en Belgique, n'en ont soufflé mot. Rien dans le *Lexicon abbreviaturarum* de Capelli. Quelques lignes seulement dans Wattenbach (*Das Schriftwesen im Mittelalter*, 3^{e} éd., 1896, p. 184-185). Le *Glossarium* de Du Cange, dans ses rééditions modernes, offre du mot, avec quelques références, une définition à peu près acceptable, mais le mot est omis dans les *Indices ad Glossariam*, où se trouve une liste si précieuse de *verba ad rem librariam pertinentia ;* absent également du *Sylloge vocabulorum...* d'Alfred Jacob, publié en 1883 dans la *Revue archéologique* et à part. En revanche, l'*Index nominum et rerum*, que Mgr A. Pelzer a ajouté en *Appendix* à son catalogue des *codices Vaticani Latini*, 679-1134 (1933), et l'*index* analogue du catalogue des *Reginenses*, 1-250,

par Dom André Wilmart (1937), contiennent des renvois aux manuscrits où l'on retrouve des indications de *peciae*. C'est, du reste, aux « données si précises qu'avaient apportées Mgr Aug. Pelzer en 1913, à propos des manuscrits des disputes quodlibétiques de Godefroid de Fontaines, et le Rév. P. Constant Suermondt dans l'édition léonine des œuvres de saint Thomas d'Aquin », que M. Destrez doit de s'être orienté vers des recherches qui l'amenèrent à dégager et à définir la notion de la *pecia*, à expliquer le fonctionnement d'un usage qui fut presque une institution, et à en indiquer la portée philologique. Il prit, si l'on peut dire, « brevet » en 1923, par une communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*C.-R. des séances*, 1923, p. 331-333), dont le texte fut publié dans la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. XIII, 1924, p. 182-197, et dont l'intérêt a été signalé dans cette *Revue* même par M. J. Marouzeau, t. IV, 1926, p. 33. Le grand ouvrage dont nous nous occupons ici, et qui porte la date de 1935, est donc l'aboutissement de douze années de recherches et d'études.

La patience de l'auteur (il a examiné plus de 7,000 manuscrits), sa confiance aussi (*bona spes laborem iuvat*) ont été largement récompensées. Il a pu s'approprier et il a su maîtriser un sujet neuf, en tout cas peu exploré. Son livre est tout rempli d'observations inédites, d'aperçus nouveaux, de conclusions grosses elles-mêmes de conséquences et de promesses. Aussi tous les paléographes — même ceux qui, par tempérament ou par méthode, se montreront un peu méfiants à l'égard de déductions trop générales — se sentent-ils solidairement fiers de ce qu'une veine si abondante ait été ouverte dans le sous-sol de leur concession. La mine n'était donc pas épuisée ! Mais n'avons-nous pas tort de parler ici des seuls « paléographes »? Le sujet traité par M. Destrez relève en ordre principal de l'étude historique et technique des livres manuscrits (*libraria res, Buchwesen* — on voudrait pouvoir créer le mot *bibliologie*...). Il empiète aussi sur le domaine de la critique diplomatique, et s'il intéresse la paléographie, c'est parce que cette discipline est l'auxiliaire indispensable des deux autres. Tout s'enchaîne et se pénètre dans l'examen scientifique des sources manuscrites des textes, et le moindre des indices, le plus étranger en apparence à l'objet principal des recherches, peut préparer la voie à une vérité définitive. De là le triple aspect historique, critique et paléographique que nous offre l'ouvrage de M. Destrez. Nous voudrions en simplifier ici, à l'intention du profane, les données essentielles, en mesurer l'exacte portée, indiquer aussi, dans la mesure du possible, les perspectives d'avenir qu'il nous découvre. Il est évident que les spécialistes devront de toute nécessité prendre connaissance du détail du livre et en examiner les planches.

Qu'est-ce qu'une *pecia*? Le mot, d'une acception très générale et relativement ancienne (cf. Du Cange, *ad v.*), désigne normalement et géné-

riquement une portion, une découpure, une « pièce », produit du morcellement d'un ensemble. Ici, spécifiquement, la *pecia* existe par rapport à un *exemplar*, ou manuscrit modèle d'un texte destiné à être copié et multiplié. Cette notion participe de l'abstrait, bien que le mot évoque un objet palpable. Pour en faire saisir le caractère relatif et quelque peu subtil, il faut en évoquer la contre-partie concrète en établissant que la *pecia* est à l'*exemplar* ce que le *quaternio* est au *codex*. Or, le *codex*, c'est le volume dans sa matérialité, avec ses cahiers cousus et sa couverture, les *quaterniones* étant ces cahiers, véritables unités de compte, souvent munies de cotes chiffrées, à l'usage du relieur. L'*exemplar* et ses découpures, les *peciae*, sont à l'usage des copistes. Ils représentent, non un volume, mais un texte. Or, dans le champ de rayonnement des universités médiévales, ces copistes, étudiants ou professionnels à gages, sont forcément très nombreux ; ils sont amenés à copier, simultanément, chacun une partie d'un même ouvrage. Chez le stationnaire, poste de distribution, l'*exemplar*, dont le texte a été dûment contrôlé par les autorités, a été divisé en parties matériellement égales : pratiquement un demi-*quaternio*, soit quatre feuillets. Cette coupure est la *pecia*. Unité de compte pour le prix de location comme pour la rémunération des copistes, son contenu est officiellement limité à un certain nombre de lignes à la page et de lettres à la ligne, comme l'est encore, de nos jours, celui des actes à produire sur papier timbré. Sur le fonctionnement de cette institution, proprement universitaire, nous possédons quelques témoignages épars : règlements, tarifs, listes de taxation, etc., dont le nombre s'accroîtra sans doute, dans l'avenir, à la faveur du dépouillement et de la publication des documents d'archives. M. Destrez en donne plusieurs exemples caractéristiques.

Mais les témoins les plus précieux et les plus éloquents sont ceux que l'on découvre dans les manuscrits mêmes qui furent transcrits selon la méthode indiquée plus haut. Ici, bien entendu, il ne s'agit plus d'un découpage matériel et d'un compte fixé de feuillets, de lignes et de lettres : l'usager du manuscrit n'en aurait eu que faire. Mais bien des textes copiés d'après une suite de *peciae* portent dans les marges ou dans le corps de la page le rappel du passage d'une *pecia* à une autre. Le plus souvent, ces indications (explicites ou abrégées, peu importe) ont servi de point de repère, soit pour la reprise, d'après une *pecia* nouvelle, d'une copie interrompue, soit pour le compte des gages dus au copiste. Plus rarement, elles ont été reproduites exactement, mais d'une façon distraite ou machinale, par un copiste disposant, au second degré, d'un volume exécuté d'après des *peciae*. De telle sorte que ces indications de « pièces » peuvent aider puissamment au classement des manuscrits et à en constituer le *stemma*.

Naturellement, M. Destrez ne présente pas ses observations, si neuves

fussent-elles, ni les exemples qu'il apporte, si frappants fussent-ils, comme des éléments constitutifs d'une « règle de fer » propre à révolutionner les méthodes de la critique textuelle. Malgré le prix qu'il attache à ses découvertes, il a eu la prudence et, je dirais, l'humilité de faire siennes les justes réserves formulées par Mgr Pelzer dans le *Bulletin thomiste* (t. IV, 1934, p. 234) : « Il serait fâcheux que l'examen à l'aide de la *pecia* fasse rejeter ou négliger d'excellents manuscrits. »

Toutefois rendons cette justice à M. Destrez que ses travaux rendront désormais les critiques attentifs à des détails paléographiques qui sont des indices sûrs de l'origine universitaire d'une version et de son utilisation dans certains milieux. Ceci intéresse au plus haut point non seulement l'histoire des textes (dont la connaissance est liée à tout travail d'édition), mais aussi l'histoire des idées. Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir contribué d'une façon décisive au progrès d'une telle discipline.

Pour les paléographes, l'ouvrage de M. Destrez constitue une belle et utile leçon. Les trente-six planches en phototypie qui en forment le corps ont été choisies de façon à démontrer, à l'aide d'exemples concrets, les propositions contenues dans l'exposé théorique. Leur commentaire vaut, chaque fois, une conférence pratique. « Entre toutes les reproductions que je pouvais apporter, écrit M. Destrez lui-même, je me suis attaché à choisir de préférence, à l'exclusion des cas spéciaux ou rares, des exemples caractéristiques, tout à fait représentatifs, soit des façons variées dont se présentent dans les manuscrits du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle les indications de pièces (au milieu du texte, à pleine marge en traits gros et épais, sur le bord de la marge en traits fins), soit encore les multiples incidents dus au fonctionnement de la *pecia* (première et dernière page de la pièce d'un *exemplar*, blanc dans le texte de la copie, texte serré pour le faire tenir dans un blanc laissé antérieurement, passage copié au changement de pièce dans la marge latérale ou dans la marge du bas), soit enfin des usages paléographiques de chaque université (correction, mise en page, emplacement de la réclame, ornementation des premiers folios des manuscrits universitaires, etc.). » On constate avec plaisir que les planches qui concernent chacune des grandes universités médiévales (en l'espèce, seulement Paris, Bologne, Oxford et Naples) ont été groupées. Ceci provoque ou facilite des observations paléographiques dépassant de beaucoup le cadre d'un sujet spécial. On se réjouit de voir pousser à fond l'étude des manuscrits d'un type très répandu dans les bibliothèques et que l'on a tendance à dater, sommairement, d'après le seul aspect de l'écriture, sans que l'on ose le plus souvent leur attribuer une origine certaine. Que de catalogues devront être revus, que de renseignements pourront être complétés, précisés ou

rectifiés, en fonction des notions nouvellement acquises grâce à un travail comme celui-ci !

Il était bon d'insister sur ce qu'il apporte de neuf, même dans le domaine de la paléographie. C'est un étrange abus de ne considérer comme intéressantes, dans l'histoire de l'écriture, que les périodes les plus anciennes, que les ateliers monastiques antérieurs au XII^e siècle. On dirait qu'on a lié le sort des études paléographiques aux nécessités de l'édition des classiques ou des textes ressortissant à la Patrologie... Mais voici que la littérature scolastique du XIII^e et du XIV^e siècle, que les mystiques du XV^e, que les humanistes eux-mêmes réclament à leur tour des éditeurs expérimentés et savants. Or, les conditions dans lesquelles ont été propagés et transmis ces textes de date relativement récente se présentent sous un angle historique nouveau. La vie des universités, le développement du commerce, une tendance croissante à l'étude ou à la méditation individuelles, la prédication sans cesse étendue, sont autant d'éléments qui, dans le dernier tiers du Moyen Age, modifient considérablement le caractère et la destination des livres. L'éditeur des textes ressortissant à cette période a le devoir de se plier à une discipline appropriée à sa tâche ; mais il a aussi le droit d'être informé, par les paléographes de profession, des points sur lesquels son attention doit spécialement se porter. La *pecia* est l'un de ces points ; les caractéristiques des manuscrits universitaires par rapport aux manuscrits monastiques en sont un autre, et, en général, toutes les habitudes des scribes, des reviseurs, même des relieurs... L'honneur qui revient à M. l'abbé Destrez est celui d'avoir avancé dans une voie qui conduit à l'avenir, au lieu de glaner les derniers épis abandonnés dans les champs du passé.

Paul FAIDER.

Latin médiéval et humanisme.

Amédée POLET, *Une gloire de l'humanisme belge : Petrus Nannius, 1500-1557* : Louvain, Librairie universitaire, 1936, in-8°, XVI-350 pages, 2 planches.

Ce nouvel ouvrage de la collection des *Humanistica Lovaniensia* est une monographie consacrée à l'érudit belge Peter Nannink. Nannius, pour le désigner par son nom latinisé, né à Alkmaar, en Hollande, en 1500, étudia dans sa ville natale, puis à Louvain. Rapidement spécialisé dans la littérature antique, il professa d'abord à Alkmaar et à Gouda et devint, tout jeune encore, recteur de l'école d'Alkmaar. Quand les guerres incessantes l'eurent contraint à fermer cette école (1535), il devint précepteur privé à Louvain, puis professeur de latin au collège des Trois-Langues (1539). Il occupa ce poste jusqu'en 1556. Il mourut l'année